

03.07.2006 – 08:05 Uhr

Syna renonce au partenariat contractuel avec Migros

Zurich (ots) -

Le syndicat Syna a signalé à Migros qu'il ne participera pas à la nouvelle Convention collective nationale de travail pour la communauté Migros (CCNT).

En septembre 2003, Syna a été associé à sa demande à la CCNT actuelle (CCNT 2003-2006). De ce fait, Migros a renforcé sa volonté d'asseoir sur une large base son partenariat social. Au cours des négociations lancées voilà une année entre Migros et les partenaires sociaux internes et externes (SEC Suisse, Syna, Association suisse du personnel de la boucherie ASPB et la Conférence nationale des commissions du personnel Migros) en vue du renouvellement de la CCNT (pour la période 2007-2011), Syna est toujours apparu comme un partenaire certes dur mais loyal.

«Nous avons collaboré avec succès à divers niveaux, et toujours dans le respect mutuel. Aussi, cette décision abrupte nous a profondément surpris», déclare Herbert Bolliger, président de la direction générale de la Fédération des coopératives Migros (FCM).

Migros regrette la décision de Syna et espère que le syndicat reviendra en arrière.

Zurich, le 3 juillet 2006

Pour d'autres informations:

Monica Glisenti, cheffe Corporate Communications FCM,
tél. 044 277 20 64, monica.glisenti@mgb.ch

Fédération des coopératives Migros
Corporate Communications
Limmatstrasse 152
Case postale 1766
CH-8031 Zurich
Centrale +41 (0)44 277 21 11
Fax +41 (0)44 277 23 33
media@migros.ch
www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100512210> abgerufen werden.